

Réf: Dossier N° : 52477

AVIS DE CONSTITUTION**SOCIETE « MOONHOUSE »**

Siège social : ABIDJAN - COCODY ABATTA, ROUTE DE LA CITE SIR, , NON LOIN DE LA PHARMACIE EPHRATA, 01 BP 5793 ABIDJAN 01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24 Juil. 2018, et enregistrés au CEPICI le 25 Juil 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « MOONHOUSE » .

Objet: promotion immobilière, vente de ciment et de fer à béton, vente de matériels de construction, commerce général, btp, construction, rénovation; réhabilitation aménagement, bitume

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

**Siège social: ABIDJAN - COCODY ABATTA, ROUTE DE LA CITE SIR, , NON LOIN DE LA PHARMACIE EPHRATA, 01 BP 5793 ABIDJAN 01
GERANT: Monsieur SANOGO MOUSTAPHA.**

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-19377 du 25/07/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°18191 du 25/07/2018

Pour Avis

Le CEPICI

